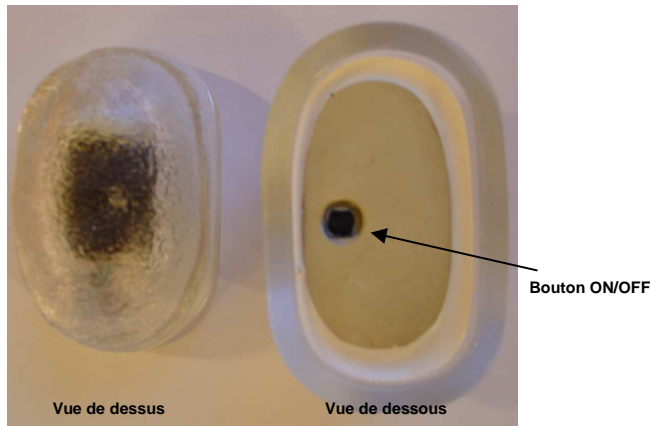


IDK vous remercie d'avoir fait l'acquisition du lot de 2 galets solaires ICS-200.

Nous vous conseillons de lire attentivement cette notice.



DESCRIPTIONS

Contenu de la boîte :

- 2 galets solaires en verre
- 1 Accumulateurs rechargeables intégrés 1.2 V type 2/3 AAA Ni-Mh-300 mAh (1 par galet)
- 1 Notice d'utilisation et certificat CE

Données Techniques pour 1 pavé :

- 1 LED haute performance.
- Allumage automatique de nuit.
- interrupteur ON / OFF.
- 1 mini panneau solaire de 2 volts /40 mA
- 6 à 8 heures d'autonomie pour 10 h minimum de charge en plein soleil.
- 1 accumulateur rechargeable intégré 1.2 V type 2/3 AAA Ni-Mh-300 mAh
- Grande résistance à l'eau.

UTILISATION

1. Choisissez un endroit le plus exposé au soleil afin d'assurer une charge optimale de vos pavés de verre solaires.
2. Pour la première mise en service, appuyez sur le bouton ON/OFF placé sous le dessous du galet ,dès l'absence de lumière votre galet s'illuminera.
3. Dès l'apparition du jour , l'extinction se fera automatiquement.
4. La durée d'illumination sera plus courte en période hivernale (6h) due au faible ensoleillement.

SÉCURITÉ

- Tenez le produit hors de portée des enfants de moins de 36 mois.
- Placez le galet à l'abri des chocs .

AVERTISSEMENT :

Ce galet de verre contient un accumulateur Ni-MH. En fin de vie, il doit être démonté et recyclé !

Ne mettez jamais l'accumulateur dans un feu et ne l'exposez pas à une température élevée :il pourrait exploser !

EN CAS DE PROBLÈME

IDK Multimédia apporte tous les soins nécessaires à l'élaboration de ses produits. Si toutefois vous rencontriez un problème avec ce modèle, contactez notre équipe d'experts :

IDK MULTIMEDIA Service Clients (du lundi au vendredi)

Tél : 08 26 09 29 29 appel facturé 0,15€* / min

(coût variable selon l'opérateur) * Ligne fixe France Telecom

E-mail : technique@idkmultimedia.com

Le recours en garantie (2 ans, ampoule exclue) ne sera valable qu'accompagné d'une preuve d'achat. Conservez-la soigneusement !

Si vous rapportez le produit au magasin ou à votre revendeur, il faut qu'il soit complet avec tous les accessoires présents dans la boîte, accompagné d'une copie de votre preuve d'achat et la cause de la panne.

ATTENTION :

Vous ne devez pas vous débarrasser de ce projecteur et sa lampe avec vos déchets ménagers. Un système de collecte sélective pour ce type de produit est mis en place par les communes, vous devez vous renseigner auprès de votre mairie afin d'en connaître les emplacements. En effet, les produits électriques et électroniques contiennent des substances néfastes sur l'environnement ou la santé humaine et doivent être recyclés.

Ce symbole indique que les équipements électriques et électroniques font l'objet d'une collecte sélective, il représente une poubelle sur roue barrée d'une croix.



En fin de vie, ce projecteur et sa lampe doivent être recyclés !